



MONTAL INFO

AOÛT
SEPT
OCT
2018

07

LE JOURNAL D'INFORMATIONS
DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

10 PROJET
DE COMMUNE NOUVELLE

16 DOSSIER : BOCCARD
FÊTE SES 100 ANS

20 FORUM
DES ASSOCIATIONS



- 3 ÉDITORIAL
- 4 CADRE DE VIE
- 8 ÉCONOMIE
- 9 MÉDIATHÈQUE
- 10 VIE QUOTIDIENNE
- 12 COMMUNE NOUVELLE
- 14 DOSSIER
- 16 ACTUALITÉS SCOLAIRES
- 17 PÔLE SOLIDARITÉ
- 18 RETOUR EN IMAGES
- 20 ACTUALITÉS ASSOCIATIVES
- 24 ÉVÈNEMENTS
- 25 EXPRESSION
- 26 INFOS DIVERSES
- 28 AGENDA



Projet de commune nouvelle

12

VISITE DE LA CENTRALE VOLT-V, LORS DE L'INAUGURATION DU 22 JUIN 2018



17

Semaine Bleue



Forum des associations

20

24

Fête européenne du patrimoine



La commune s'engage pour la transition énergétique

Récemment, j'ai annoncé aux associations sportives, ainsi qu'aux enseignants d'éducation physique des établissements scolaires, que la commune souhaite construire un nouvel équipement sportif accolé à la salle Hamon. Cette nouvelle salle est rendue nécessaire par l'augmentation très sensible du nombre d'élèves du collège Évariste Gallois, mais aussi pour satisfaire une demande ancienne et persistante de nos clubs sportifs qui se trouvent à l'étroit dans les salles actuelles. Cette nouvelle construction bénéficiera d'une très bonne isolation.

Il serait dommage de ne pas profiter de ces travaux pour isoler la salle Hamon, jugée très froide par ses utilisateurs. En raison de son architecture particulière en lien avec sa toiture incurvée, procéder à son isolation n'est pas chose aisée. Il serait opportun d'y adjoindre une installation photovoltaïque qui pourrait être installée sur une structure monopente pour capter au mieux le soleil.

Cette démarche s'inscrirait dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui vise à réduire de 20% la consommation énergétique de la France sur la période 2012/2030. Dans les territoires, cette transition énergétique peut se matérialiser de différentes manières : remplacement des sources d'énergie polluantes par des solutions vertes, chasse au gaspillage d'énergie, développement de modes de transports collectifs ou peu polluants.

Bien que s'inscrivant dans une démarche positive, le financement d'un tel projet reste un obstacle majeur. À l'heure où les collectivités ont moins de ressources, comment peuvent-elles trouver les moyens de s'engager dans la transition énergétique ?

La collectivité pourrait procéder à un appel à la participation citoyenne pour l'énergie alternative, qui pourrait être envisagée sous la forme d'une société coopérative

d'intérêt collectif. Cette démarche a déjà été entreprise dans certaines communes (achat au moins d'une action à 50€).

Si ce sujet particulier, mais très important pour les générations futures, vous intéresse, je vous propose de me contacter par mail : serge.jalu@wanadoo.fr, ou de me rencontrer lors de ma permanence à la mairie le lundi de 10h à 12h.

Quelle répartition des recettes fiscales entre les communes et la communauté de communes de St Méen Montauban ?

Lors du dernier Conseil communautaire, il a été demandé aux communes d'accepter le principe d'un reversement de 50% des taxes foncières pour les constructions neuves dans les zones d'activités communautaires. S'il est vrai que la communauté doit faire face à de nouvelles charges liées à de nouvelles compétences, notamment la petite enfance, elle perçoit déjà une part non négligeable des impôts locaux provenant des particuliers et des professionnels.

La commune de Montauban doit faire face aux charges liées à son rôle de centralité. Or, elle est peu subventionnée. Ainsi, pour les travaux entrepris lors de l'aménagement de la première tranche du cœur de ville, nous n'avons perçu que 75 000€ de subventions. La commune a participé au désendettement de l'état à hauteur de 1 300 000€ cumulé sur 6 ans. De plus, la suppression de la taxe d'habitation laisse entrevoir plusieurs scénarios de compensation avec une nouvelle clé de répartition entre commune, communauté et département. De fait, cette demande, basée sur l'acceptation d'un accord local, semble vraiment prématurée, dans un contexte d'incertitude sur les recettes à venir. Les habitants de Montauban peuvent aussi exprimer leur avis sur ce sujet.

Bonne rentrée à toutes et à tous. Je vous donne rendez-vous au forum des associations le samedi 8 septembre. ■

Le Maire, Serge JALU

MONTAL'INFO

Journal d'informations municipales de la commune de Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) - 4 parutions annuelles

Directeur de la publication :

Serge Jalu - Maire

Responsable de l'information et de la rédaction :

Patrice Bunouf - Adjoint à la communication

Chargé de communication :

Service communication - Montauban-de-Bretagne

Membres de la Commission municipale de communication :

Madeleine Guée, Roland Le Biavan, Véronique Bodenan, Dominique Paillisson, Frédéric Delourme, Chrystèle Delaune, Guy Page, Michelle Bodin

Conception graphique : IRIS communication - Montfort-sur-Meu

Crédits photos/illustrations - Droits réservés :

Mairie de Montauban-de-Bretagne - Fotolia

Impression : Imprimerie Le Maire - Merdrignac (22)

Distribution : C-Press - Pleumeleuc (35)

Tirage à 2 600 exemplaires

Distribution dans les boîtes aux lettres des Montalbanais

Ce numéro est également disponible sur le site de la ville et diffusé aux abonnés de la newsletter.



L'ENTRETIEN ET L'EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Depuis janvier 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation et l'achat de produits phytosanitaires pour toutes les communes de France. Les espaces communaux concernés par l'interdiction des pesticides sont les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries. Par anticipation, la ville de Montauban-de-Bretagne, depuis plusieurs années, s'est engagée dans une démarche qui tient compte de l'impact environnemental des traitements phytosanitaires.

Des solutions alternatives sont employées, telles que la débroussailluse, le brûlage par le gaz, la binette et le paillage...

Dorénavant, la présence de quelques plantes spontanées sera admise dans les rues.

En vertu d'un arrêté communal concernant l'ensemble de la commune, **chacun doit participer à l'entretien de sa « portion d'espace public »**, qu'il soit propriétaire ou locataire.

L'objectif est de permettre à la commune de se concentrer sur les autres sites, les techniques de désherbage sans chimie demandant beaucoup de temps et d'attention.

Qu'entend-on par « trottoir » ? Il s'agit de l'espace au droit de la façade ou de la clôture des riverains :

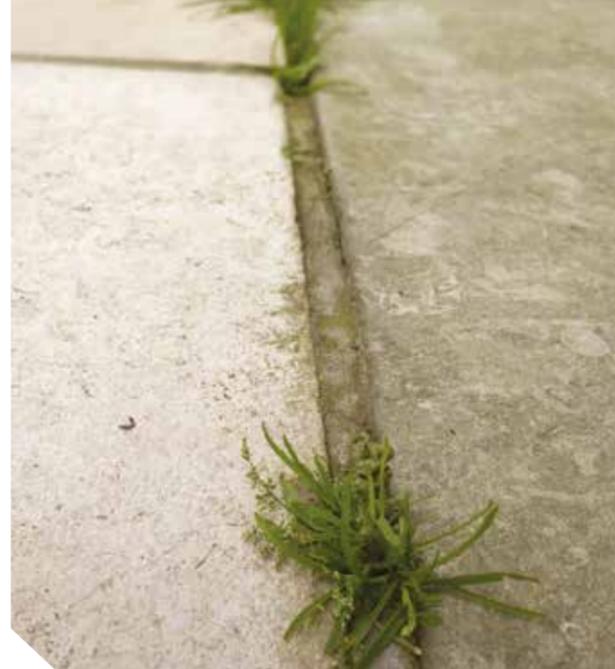
- pour les trottoirs, sur toute la largeur,
- s'il n'existe pas de trottoirs, à un espace de 1,40 m de largeur.

Une solution pour moins d'entretien et plus d'embellissement.

L'entretien

En toutes saisons, les propriétaires (ou syndics de propriété) ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage ou par tonte.



Retrouvez toutes les astuces sur le site : www.jardinaunaturel.org

AIDE AU RAVALEMENT DE FAÇADE

Depuis le 1^{er} juillet 2017, les propriétaires d'un bien immobilier situé en cœur de bourg souhaitant réaliser des travaux de ravalement de façade peuvent bénéficier d'une aide : 3 000 € maximum (ou 30% du montant des travaux hors taxes) par la Communauté de communes St Méen Montauban sous respect de certaines conditions : ressources, ancienneté et localisation du bien (...). Des périmètres ont été définis et validés par la commune.

À noter

La demande de subvention doit être faite auprès de la Communauté de communes de St Méen Montauban et **avant** le début des travaux. Une rencontre avec l'architecte conseil du territoire est préconisée.



Permanence gratuite

Karine Gaudin, Conseil architecte
2^e jeudi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous
à la mairie de Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 42 55 ■

Communauté de communes St Méen Montauban
Service Habitat et Transport
02 99 06 54 92 - habitat@stmeen-montauban.fr



DES ROBOTS TONDEUSES

Depuis le mois de juillet, trois robots tondeuses qui communiquent entre eux avec une surveillance à distance sont en place sur le Terrain A. La commune bénéficie d'une mise à disposition gratuite de ce matériel pour une durée de six mois, grâce au partenariat avec la marque Viking et Bernard Motoculture.

L'accès au terrain est donc interdit au public.

LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

L'année 2018 s'annonce problématique sur le cycle de prolifération de la chenille processionnaire du pin.

La fiche d'inscription permet aux particuliers et aux entreprises de participer à la campagne de traitement qui aura lieu à partir de fin septembre 2018.

Les inscriptions doivent être retournées à la FGDON35 directement par le demandeur **avant le 10 septembre**.

La fiche d'inscription individuelle et la notice détaillée sont téléchargeables sur le site FGDON 35. ■

FGDON 35

<http://fgdon35.fr/>

Tel : 02 23 48 26 23 Fax : 02 23 48 26 01



RÉAMÉNAGEMENT URBAIN : TRANCHE 2 AVENUE DE LA GARE

La tranche n°2 du chantier d'aménagement urbain du Cœur de Ville de Montauban-de-Bretagne a démarré en avril 2018.

Les travaux sont en cours, veuillez trouver ci-dessous le planning prévisionnel :

- Juillet**
Pose des bordures rive Ouest (société Colas)
et pose des réseaux souples rive Est (SPIE)
- Septembre à mi-octobre**
Travaux de GRDF
- Fin septembre**
Début de pose des bordures rive Est (société Colas)

CIRCULATION

La rue est accessible et la circulation est alternée par des feux tricolores. La seule phase prévue en route barrée sera la réalisation des enrobés de chaussée en septembre-octobre (pour deux semaines).

INFORMEZ-VOUS

Pour connaître l'avancement des travaux, des rendez-vous seront organisés à la salle Esméralda au centre Victor Hugo, le **3^e mardi de chaque mois à 14h (en septembre et octobre)**.



L'INVENTAIRE DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU MEU

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Vilaine, l'EPTB Vilaine, en collaboration avec le syndicat du Meu, engage la réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant du Meu. L'opération débute en juin 2018 et se déroulera sur une année. L'inventaire est conforme à un cahier des charges précis, validé par le SAGE Vilaine et l'IGN.

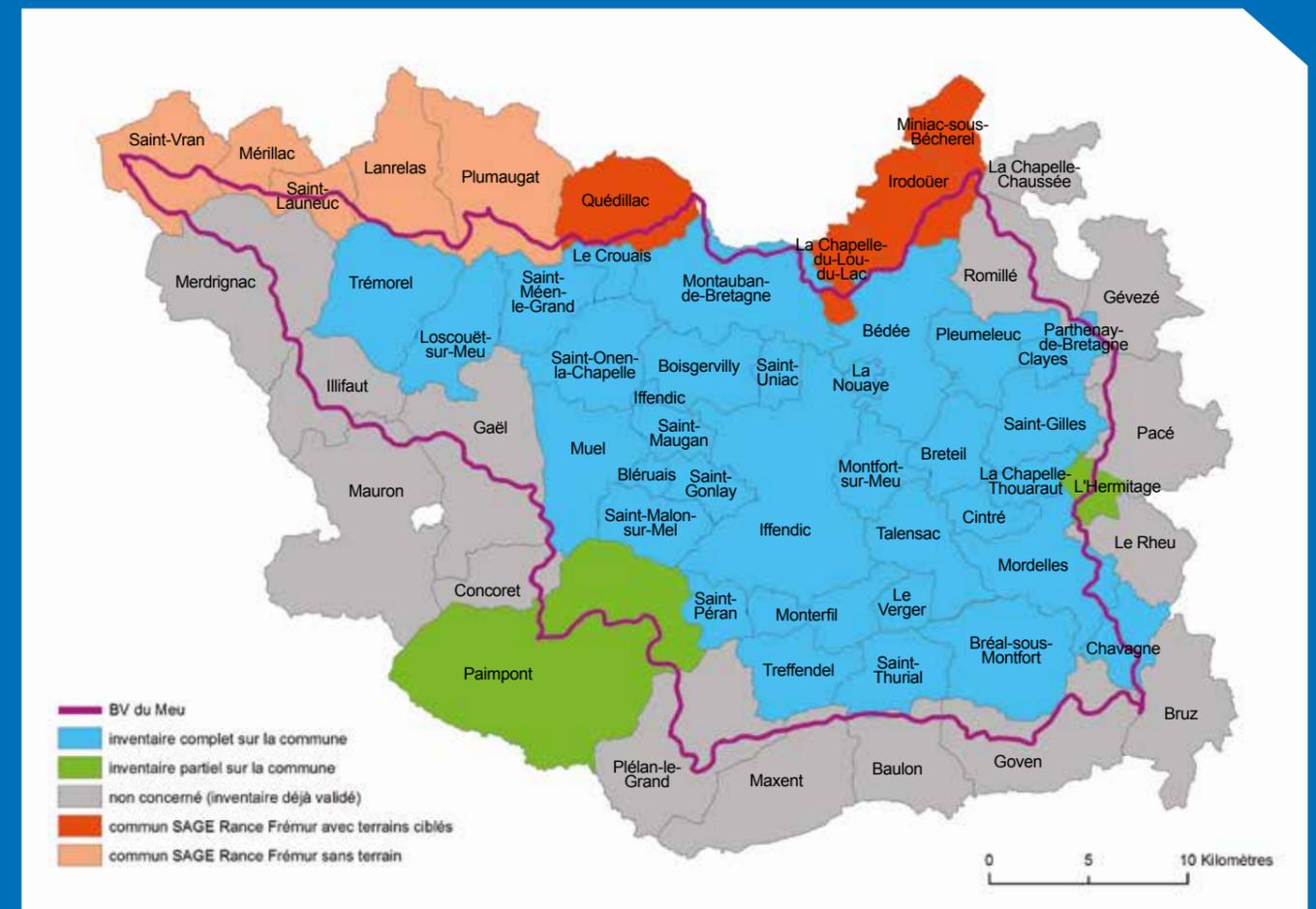
L'objectif principal de cette mission d'inventaire des cours d'eau est d'avoir une connaissance affinée du linéaire de cours d'eau permettant :

- une meilleure prise en compte du milieu naturel afin de mieux préserver les ruisseaux et les rivières
- l'élaboration d'un référentiel cartographique cohérent et partagé.

Une convention a d'ailleurs été signée avec les services d'État (DDTM) et de l'Institut Géographique National (IGN) afin que la cartographie des cours d'eau issue de l'inventaire soit reprise dans les bases de données nationales.

Cet inventaire des cours d'eau sera réalisé par un bureau d'études, à l'échelle du bassin hydrographique du Meu, suivi et validé par un comité de pilotage composé du syndicat du Meu, des services de l'État, des EPCI, de la Chambre d'Agriculture, des financeurs... Mais le travail de cartographie des cours d'eau se déroulera à l'échelle des communes, avec un groupe de travail communal, afin de s'appuyer sur la connaissance du territoire qu'ont les acteurs locaux. Un guide méthodologique expliquant la démarche des inventaires sera consultable dans chacune des mairies concernées. ■

Pour toute information, vous pouvez prendre contact avec les services de l'EPTB Vilaine :
christophe.danquerque@eptb-vilaine.fr
ou : nathalie.pecheux@eptb-vilaine.fr



NOUVEAUX ARRIVANTS

OSTÉOPATHE D.O.

Pratique douce, travail sur les fascias

Marie-Cybèle SERY

45, avenue de la gare
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 06 46 03 14 34
sery.osteo35@gmail.com

BIOGRAPHE

Recueil de votre mémoire et écriture de votre histoire : récits de vie, d'expériences, d'événements, de voyages, biographies d'entreprise...

Laurence RENOUARD

15, rue de Brest
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 06 66 12 09 09
lrenouard.biographe@gmail.com
www.laurencerenouard.fr

ROZENN Coiffure à domicile

Maitre artisan coiffure, conseillère en image, mixte
Facebook : rozenn coiffure à domicile
rozenn.coiffureadomicile@gmail.com
Tél. 06 32 10 78 42

L'ÎLE AU VRAC

Épicerie en vrac bio
Produits de producteurs locaux bio
22 rue de Romillé
35360 Montauban-de-Bretagne
www.lileauvrac.fr
Tél. 02 99 61 63 88

L'ATELIER D'ART-MUR

Gîtes
Fabian LAVIEVILLE
2, cour de la Grande maison
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 06 98 26 31 00 ou 06 67 29 36 14
fabian.lavieville@art-mur.fr

SALON DE TOILETTAGE « FASHION DOG »

Changement de propriétaire
Bienvenue à Mme Mégane GINGAT
52 rue de Rennes
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 53 04

BOIZELEC

Electricité et travaux dérivés
David MARTIN
La ville Gicquel
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 61 73 70 - 07 81 64 74 67
dm35.martin@gmail.com

VOUS AVEZ UN PROJET COMMERCIAL ET VOUS CHERCHEZ UN LOCAL ?

Nous avons une proposition pour vous !

Dans le cadre de l'approche globale de la dynamisation du centre-ville, et en cohérence avec le projet « Cœur de Ville », la ville mène depuis plusieurs années une politique foncière dont l'objectif est de revitaliser et renforcer le commerce de centre-ville.

Un projet de renforcement commercial est envisagé en haut de la place « Les Terrasses du Cœur de Ville ». La ville, propriétaire, peut envisager ce projet permettant de développer des activités. Cette opération s'inscrit également dans le cadre du linéaire commercial porté au Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit là de la quatrième opération municipale de revitalisation et renforcement du commerce en centre-ville.

La ville a donc décidé de lancer une nouvelle action sur ce volet commercial, visant à renforcer encore davantage l'implantation de structures commerciales porteuses des initiatives de développement territorial.

« Les Terrasses du Cœur de Ville », dans l'hyper centre, ont vocation à incarner ce développement. Un appel à projet commercial est lancé !

Le cahier des charges est disponible sur simple demande ou sur le site internet :

www.montauban-de-bretagne.fr/ ■

Contact

Hôtel de Ville - Service Commande publique
Tél. 02 99 06 42 55



INAUGURATION DE L'USINE BIOGAZ DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Vol-V, producteur français indépendant d'énergies vertes, a inauguré le 22 juin 2018 au lieu-dit « Le Pungeoir », le premier site territorial de biogaz Bretilien, en présence de M. Cédric de Saint-Jouan, Président du Groupe Vol-V, M. Serge Jalu, Maire de Montauban, M. Bernard Piedvache, Président de la communauté de communes de Saint-Méen-Montauban, Mme Marie Daugan, Conseillère Départementale, M. François André, Député de la 3^e circonscription d'Ille-et-Vilaine, M. André Crocq, Conseiller Régional délégué à la Transition Énergétique, M. Denis Olagnon, Secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, et M. Gilles Petitjean, Directeur Régional de l'ADEME Bretagne.

La Centrale Biogaz de Montauban-de-Bretagne est le premier site de méthanisation d'envergure territoriale en exploitation sur le département, complétant le réseau des unités de production de biogaz agricoles

en fonctionnement sur cette zone.

Elle constitue ainsi la plus importante unité de production de biogaz du département, tout en restant à la mesure de son territoire d'accueil.

Le biogaz, alimentant un moteur de cogénération, permettra la production annuelle de :

- 9 400 000 kWh d'électricité verte livrée sur le réseau local - équivalent à la consommation de 3 800 foyers environ (source : ADEME - Valeurs de référence - consommations moyennes hors chauffage, foyer 4 personnes),
- plus de 6 000 000 kWh d'énergie thermique sous forme d'eau chaude, au-delà de la consommation interne du site, qui sera fournie aux serres maraîchères attenantes (exploitants Levrel Frères - coopérative Solarenn). Cette chaleur verte sera ainsi utilisée en substitution partielle à une énergie fossile, et participera en outre à conforter sur la durée une activité pré-existante importante sur le territoire (>70 ETP,...). ■



VUE GÉNÉRALE DES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU SITE. BÂTIMENT ACCUEIL/LABO, BÂTIMENT RÉCEPTION. AU CENTRE : VALORISATION BIOGAZ PAR COGÉNÉRATION. À GAUCHE : DIGESTEURS.

COUPS DE CŒUR

DOCUMENTAIRE JEUNESSE

Banksy transgresse les règles
Hettie Bingham
Éditions Palette

CONTE

Le village aux mille roses
Philippe Nessmann
Éditions Flammarion Jeunesse

ROMAN ADULTE

Le lambeau
Philippe Lançon
Éditions Gallimard

DVD JEUNESSE

Ferdinand
Carlos Saldanha
20th Century Fox

CD

Far from home
Calypso Rose
Maturity Music

DATES À RETENIR

POUR ENFANTS

- **Pirouette cacahuète**
22/09 à 10h30
- **Bébés Lecteurs**
mardi 25/09 et mardi 23/10 à 10h30 et 11h
- **Heure du conte**
mercredi 26/09 de 15h à 16h
mercredi 24/10 de 14h à 15h
- **Atelier bricolage**
(à partir de 6 ans)
24/10 de 15h à 17h

POUR ADOS

- **Les Overbookés**
(à partir de 11 ans)
14/09 et 12/10 de 17h à 18h

POUR ADULTES ET ADOS

- **Atelier généalogie**
le mardi de 19h à 20h30
le vendredi de 14h à 15h30
sauf vacances scolaires

TOUT PUBLIC

- **Ludothèque Au Bois des Ludes**
les samedis 01/09, 15/09, 29/09, 13/10 et 27/10 de 10h30 à 12h

SAMEDI 8 SEPTEMBRE - 10H > 18H

BRADERIE DE LA MÉDIATHÈQUE

Cela fait près d'un an que nous « désherbons » nos rayonnages... Ce n'est pas le printemps et pourtant, pour qu'une médiathèque soit belle, c'est comme au jardin, il faut la désherber !

Sous ce terme poétique se cache, en fait, l'élimination de livres, DVD, CD, cédéroms... Le désherbage, c'est l'ensemble des opérations qui consiste à sélectionner des ouvrages devenus inutilisables par les usagers (livres un peu abîmés, trop anciens, information obsolète, ou simplement documents n'ayant pas trouvé leur public). On devrait en principe désherber 5% du fonds par an.

Il n'est jamais facile de retirer des documents de la médiathèque. C'est cependant indispensable pour plusieurs raisons :

- le but d'une médiathèque est, à la fois, de donner envie de consulter ses documents, et de fournir à tous des informations exactes et actualisées ;
- il est nécessaire, de temps en temps, d'aérer les étagères pour les rendre plus attrayantes et pertinentes.

D'autres établissements plus importants, au niveau national ou départemental, assurent des fonctions de conservation, ce n'est pas notre rôle.

Cette opération « désherbage » sera donc l'occasion d'une **grande braderie le samedi 8 septembre de 10h à 18h**. Vous trouverez des livres pour enfants, ados, adultes, des romans, des BD, des documentaires, des CD... à tout petit prix !

Vous souhaitez également découvrir les coulisses de la médiathèque, connaître son fonctionnement ? Nous serons présentes pour répondre à toutes vos questions ! ■



Médiathèque municipale



Rue de Beaudouin - Tél. 02 99 06 26 18
mediatheque@ville-montaubandebretagne.fr

http://media.mdb.free.fr

f Médiathèque Municipale de Montauban-de-Bretagne

Horaires

Mardi : 16h - 19h / Mercredi : 10h - 19h
Jeudi : 10h - 12h30 / Vendredi : 16h - 19h
Samedi : 9h30 - 12h30

ÉLECTIONS – INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune ont **jusqu'au 31 décembre 2018**.

Vous pouvez vous inscrire en mairie, ou avez la possibilité de vous inscrire en ligne. Cette démarche gratuite permet de figurer sur les listes électorales, pour la première fois ou en cas de déménagement.

Pièces à fournir

- Justificatif de domicile (facture d'eau, de téléphone, etc.)
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc.)

Démarche en mairie

Vous présenter avec l'original des pièces à fournir.

Démarche en ligne

<https://mdel.mon.servicepublic.fr/inscription-listes-electorales.html> (pièces à scanner)

Tout changement de domicile doit également être signalé. Pour les personnes déjà inscrites; il est indispensable de signaler à la mairie les changements intervenus (changement d'adresse, mariage, séparation, divorce...) en présentant les justificatifs correspondants.

COVOITURAGE

Vous souhaitez faire des économies sur vos trajets du quotidien ? Réaliser un geste pour l'environnement ? Rencontrer des personnes dans votre commune ?

L'association Éhop œuvre depuis plus de 15 ans pour la promotion du covoiturage de proximité en Bretagne, en développant un réseau de covoiturage du quotidien en tant que solution de déplacement alternatif à la voiture solo.

Éhop s'engage à vous accompagner dans une dynamique de covoiturage du quotidien, mais aussi à innover chaque jour afin d'améliorer ses services.

Éhop accompagne notamment le lancement de Ouestgo, la nouvelle plateforme régionale et gratuite du covoiturage de proximité. Accessible depuis un ordinateur ou un smartphone, cet outil permet de déposer facilement une proposition en tant que conducteur, mais aussi une demande en tant que passager. L'utilisation et la mise en relation sont totalement gratuites, à vous ensuite de vous arranger avec votre nouvelle communauté de covoituteurs.

Et si vous rencontrez des difficultés à trouver un covoitreur via la plateforme, l'équipe Éhop est présente tout au long de l'année. Elle propose notamment un accompagnement individualisé pour que chacun trouve une solution de mobilité vers l'emploi.

Promouvoir le covoiturage, donner envie d'essayer, inciter à l'inscription sur la plateforme Ouestgo, constituer les équipages, pérenniser la pratique, telles sont les missions fixées par Éhop afin d'accompagner le changement en Bretagne.

Deux aires de covoiturage à Montauban-de-Bretagne :

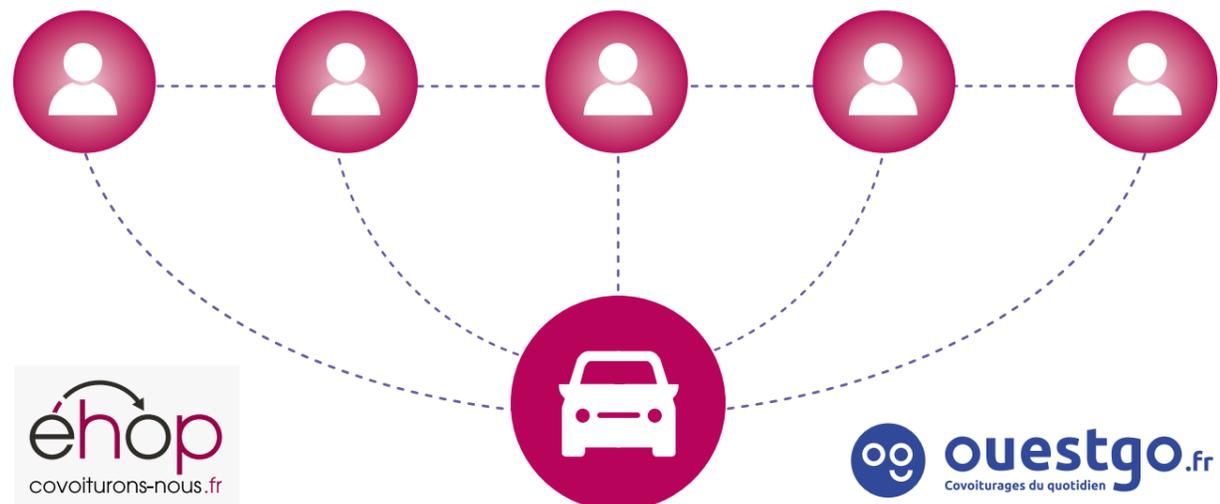
- Parking à l'entrée Nord de la Ville
- Place Bischberg

Plus d'informations

Éhop : www.ehopcovoiturons-nous.fr

Tél. 02 99 35 10 77

Ouestgo : www.ouestgo.fr



LE HAUT DÉBIT ARRIVE À MONTAUBAN

Dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit, la fibre optique sera bientôt une réalité dans la communauté de communes. Plus de mille locaux (entreprises, bâtiments et particuliers) seront concernés.

Le déploiement de la fibre optique est lancé dans la communauté de communes Saint-Méen Montauban. Une partie des communes de Montauban-de-Bretagne, Saint-Malon-sur-Mel, Boisgervilly, Gaël, Muel et Bléruais seront bientôt desservies par le réseau de télécommunications. Pour ces travaux, la communauté de communes investit 465 915€ pour le raccordement de 1047 locaux.

D'où les travaux qui se déroulent actuellement sur le secteur de la gare et la Brohinière. Les travaux de déploiement de la fibre optique s'échelonneront jusqu'en 2019. La fibre sera en partie déployée en aérien, sur les mêmes supports que le réseau téléphonique actuel. Il sera demandé aux propriétaires riverains de procéder à l'élagage des arbres et taillis se trouvant à proximité du réseau.

Le début de la commercialisation des services est attendu, quant à lui, pour mi-2019.



LA BRIGADE NUMÉRIQUE DE GENDARMERIE

Une question ? Besoin de contacter la gendarmerie ?

La brigade numérique de gendarmerie répond à toutes vos sollicitations NON-URGENTES sur la sécurité du quotidien.

Renseigner

Accueillir

Orienter

Des gendarmes :

- À compétence nationale
- Disponibles 7j/7 et 24h/24
- Joignables par tchat sur gendarmerie.interieur.gouv.fr et sur les réseaux sociaux (facebook, twitter)
- Spécifiquement formés à l'accueil à distance
- Parlant plusieurs langues

La brigade numérique : un outil de transformation numérique de la gendarmerie et de l'État, s'inscrivant pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
facebook : @gendarmerienationale
twitter : @gendarmerie



PROJET DE COMMUNE NOUVELLE

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNE NOUVELLE ?

Créée par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, la commune nouvelle est une formule renouvelée de regroupement de communes pouvant être instituée à plusieurs échelles :

- regrouper des communes contigües au sein d'une même communauté ou issues de communautés différentes,
- s'appuyer sur le périmètre de l'ensemble des communes membres d'une communauté (quelle que soit sa taille).

La commune nouvelle est une commune, collectivité territoriale pleine et entière, qui dispose des mêmes droits et obligations en termes de services publics, mais dont le fonctionnement et l'organisation sont adaptés à l'existence de communes fondatrices-historiques (communes déléguées).

Elle dispose d'une compétence générale comme toutes les communes et bénéficie d'une fiscalité directe locale (4 taxes).

Les lois du 16 mars 2015 et du 8 novembre 2016 apportent de la souplesse dans le fonctionnement et la mise en place de la commune nouvelle, tout en respectant l'identité des communes fondatrices.

POURQUOI CRÉER UNE COMMUNE NOUVELLE ?

PRÉPARER L'AVENIR ET CHANGER LE MODE DE GESTION DES COMMUNES

Maintenir et renforcer la capacité d'action des communes : répondre à la nécessaire mutualisation des moyens, assurer les projets d'investissements et continuer à offrir des services aux populations dans un contexte de contraintes financières sans précédent.

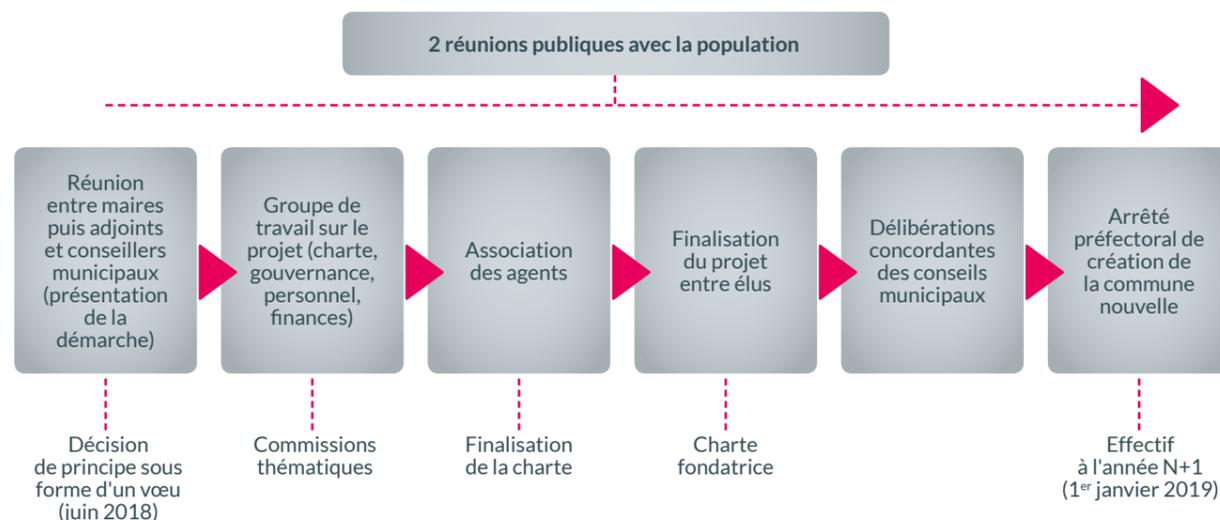
RENFORCER LE RÔLE ET LA PLACE DE LA COMMUNE

Renforcer la place de la commune et disposer d'une influence plus importante au sein d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), mais aussi auprès des autres collectivités locales (département, région) et de l'État.

DÉPASSER LES FRACTURES TERRITORIALES

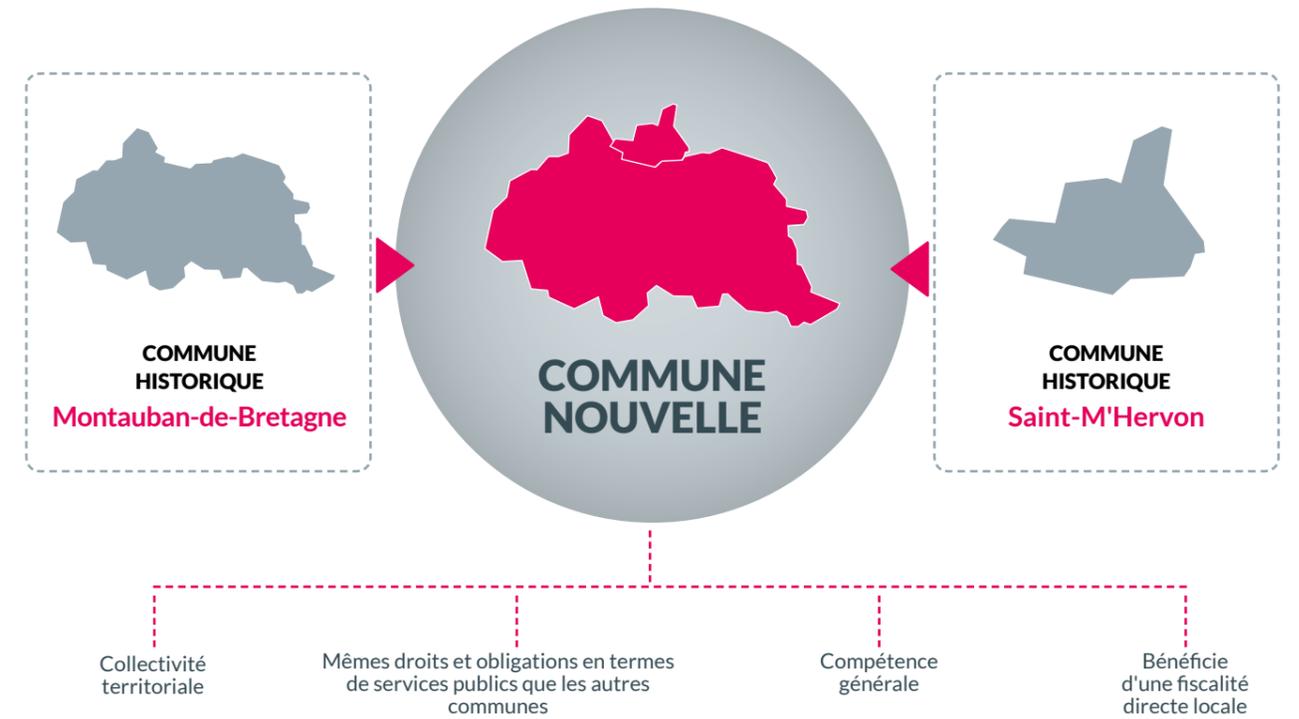
Se regrouper avec la ville centre et créer ou renforcer un centre-bourg, faire ensemble ce que l'on ne peut accomplir seul.

LES ÉTAPES DE CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE



1^{ère} RÉUNION PUBLIQUE à Saint M'Hervon - Jeudi 13 septembre 2018 - Salle polyvalente "Ti An Holl" - 19h

2^e RÉUNION PUBLIQUE à Montauban-de-Bretagne - Octobre / novembre 2018



ASPECTS FINANCIERS

• Harmonisation des taux

Lissage progressif, l'évolution des taux constatée correspondra, si le projet est confirmé, à une baisse sur Saint-M'Hervon et une augmentation très limitée pour les Montalbanais.

Pour les Montalbanais, une variation annuelle :

- Taxe habitation + 0,027 %, soit quelques centimes d'euros
- Taxe foncière sur les propriétés bâties + 0,020 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties + 0,104 %

• Dotation globale de fonctionnement (DGF)

La DGF est une dotation de fonctionnement attribuée aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux départements et aux régions. Elle est globale et libre d'emploi. Les politiques ciblées ou spécifiques relèvent de dispositifs dédiés gérés par les ministères techniques concernés.

Elle est fixée chaque année par la loi de finances. Pour chaque niveau de collectivité, la DGF comprend une part forfaitaire et une ou plusieurs parts de répartition. Au total, la DGF comporte 12 dotations (4 pour les communes, 2 pour les EPCI, 4 pour les départements et 2 pour les régions) qui se déclinent elles-mêmes en plusieurs parts ou fractions.

Intérêts : les communes nouvelles créées entre le 2 janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2019, dont la population regroupée est inférieure à 150 001 habitants, peuvent bénéficier du nouveau pacte de stabilité. Le pacte de stabilité est une bonification de 5 % sur une période de 3 ans suivant la création.

• Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée - FCTVA

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement. C'est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA qu'ils supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'ils ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale puisqu'ils ne sont pas considérés comme des assujettis pour les activités ou opérations qu'ils accomplissent en tant qu'autorités publiques.

Intérêts : les communes nouvelles bénéficient d'un versement au titre du FCTVA. Récupération de la TVA l'année même des dépenses.

• Dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR

La DETR est une dotation attribuée aux communes remplissant certaines conditions (nombre d'habitants, potentiel financier par habitant).

Intérêts : la DETR est prioritairement dirigée vers les communes nouvelles.

LES EFFETS DE LA MUTUALISATION

Les communes nouvelles ont un avantage concernant les contrats (contrats d'assurances et de maintenance, groupement d'achats (matériels...), économie d'échelle, etc.). ■

« Nos chemins se croisent quotidiennement,
nos enfants jouent ensemble, nos moments de vie se ressemblent.
Alors vivons-les ensemble... »

BOCCARD FÊTE SES 100 ANS AU ROAZHON PARK



Une longévité gage d'un haut niveau de technologie

L'ensemblier lyonnais Boccard fêtait ses « premiers 100 ans » au Roazhon Park de Rennes le 24 mai dernier avec ses salariés, clients, fournisseurs et partenaires institutionnels. Les équipes de Boccard Food & Beverage de Montauban-de-Bretagne étaient chargées de l'organisation de cette célébration pour toute la région Ouest.

Spécialisée lors de sa création en 1918 dans l'installation de chauffages domestiques et de tuyauteries, l'entreprise familiale créée par Joseph Boccard a su se hisser au rang d'ensemblier industriel présent à l'international sur huit marchés très diversifiés. Le savoir-faire déployé par ses différentes entités s'étend ainsi des énergies nucléaire, pétrole-gaz et renouvelables jusqu'aux procédés alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques.

Le site de Montauban-de-Bretagne a été créé en 1966 à l'initiative de Monsieur Grégoire, un industriel montalbanais qui fonda la SERIA dans la zone industrielle de la gare à proximité d'Entremont. À sa mort, la SERIA devient la SERIACO, spécialisée dans l'étude et la réalisation complète d'installations frigorifiques destinées aux industries agroalimentaires et au froid industriel. Après le dépôt de bilan en 1997, le site est repris par la société Boccard qui conserve une grande partie des salariés.

UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Pour cette année 2018 marquant son premier centenaire, Boccard a choisi de réunir employés, clients et partenaires autour de plus d'une quinzaine d'événements festifs et d'animations diverses dans toutes les zones dans lesquelles l'entreprise familiale est présente en France et à l'international. La célébration du 24 mai, qui a eu lieu à Rennes, vient ainsi après celles qui se sont déroulées en Angleterre, Argentine, Côte d'Ivoire, Malaisie, Belgique, Colombie, États-Unis et Dunkerque pour la région France Nord. Elle sera suivie d'autres manifestations en France Sud, en Roumanie, en Russie et en Pologne, avant le grand gala de clôture qui se tiendra en septembre à Lyon, où se situe le siège historique de l'entreprise.

Les salariés de la région France Ouest se sont retrouvés pour fêter cet anniversaire : certains en provenance de Donges, Saint-Nazaire, Dampierre, Belleville, Saint-Laurent, Chinon, Civaux, d'autres de Blayais, Flamanville, et bien sûr les 150 employés de l'activité Process Alimentaire et Boissons de Montauban-de-Bretagne. De nombreux clients fidèles, partenaires institutionnels et fournisseurs, ont également répondu présents pour partager ce moment de convivialité dans un cadre exceptionnel.

Pour accueillir les invités, l'emblématique Roazhon Park de Rennes était habillé aux couleurs de Boccard, autour du stade, et sur les écrans géants défilait le logo, réalisé spécialement pour ces « premiers 100 ans », et le mot « merci », choisi pour rappeler tout ce que doit l'entreprise à toutes celles et ceux qui ont contribué et contribuent à sa croissance.

UN SAVOIR-FAIRE MARQUE DU SCEAU DE L'EXCELLENCE

La soirée a débuté par un mot d'accueil du président du Stade Rennais, M. Olivier Létang, qui a souligné les liens entre l'esprit d'équipe sportif et la réussite collective d'une entreprise comme Boccard. M. Philippe Marie, responsable de la Business Unit de Montauban-de-Bretagne, a ensuite pris la parole pour remercier l'équipe d'organisation et les participants, ainsi que pour lancer une vidéo réalisée par ses équipes dans le cadre d'un challenge sur les valeurs de l'entreprise, qui ponctue les différents événements du centenaire. Chacun s'est pris au jeu de ce « mannequin challenge » consistant à présenter de façon ludique les différentes activités de l'entreprise et son excellence en gestion de projet depuis la conception, la fabrication, la construction et la maintenance. L'occasion également de rappeler que la force de l'entreprise réside avant tout dans ses ressources humaines.

Boccard recrute d'ailleurs en permanence de nouveaux talents pour accompagner sa croissance.

Les deux dirigeants, Patrick et Bruno Boccard, ont ensuite pris la parole pour rappeler le parcours de l'entreprise fondée par leurs aïeux et les objectifs pour le prochain centenaire, ainsi que pour remercier à leur tour l'ensemble des collaborateurs. Après un cocktail sur la pelouse, la soirée s'est poursuivie par un dîner et une soirée dansante.

DE GAUCHE
À DROITE :
PATRICK BOCCARD,
PHILIPPE MARIE,
OLIVIER LÉTANG,
BRUNO BOCCARD



À PROPOS DE BOCCARD

Depuis 1918, Boccard s'est imposé, en France et dans le monde, comme un acteur majeur dans la conception et la réalisation d'installations industrielles toujours plus performantes et innovantes.

Boccard se positionne comme un ensemblier industriel de référence intégrant les expertises d'engineering, de manufacturing, de construction et de maintenance avec plus de 3500 collaborateurs présents dans 35 pays. Grâce à son excellence dans la gestion de projets basée sur son engagement "Safety first, on time, on spec, on budget", Boccard est devenu un acteur mondial incontournable dans l'optimisation des investissements de ses clients, notamment pour les marchés industriels de l'Oil & Gas, de l'énergie, du nucléaire et de la sidérurgie, ainsi que pour les marchés de l'industrie du process comme la brasserie, l'alimentation, les boissons, la cosmétique et la pharma-biotech.

Pour plus d'informations : www.boccard.com/fr



© Stéphane Maillard - www.stephane.maillard.com

INAUGURATION ÉCOLE SAINT-MAURICE

En cette rentrée 2018/2019, après plusieurs mois de travaux, les classes maternelles de la Providence rejoignent les classes primaires sur le site de Saint-Maurice.

À cette occasion, nous vous convions à participer à cette journée festive le **samedi 22 septembre 2018**.

A partir de 11h, la bénédiction de l'école sera célébrée par Monseigneur d'Ornellas. À l'issue de la célébration, un apéritif sera offert.

Nous vous proposons un déjeuner sur place au prix de 12 €/adulte et 8 €/enfant.

Suivront diverses animations (jeux, visite de l'école, lâcher de ballons, dictée...) avant de clore par une soirée musicale avec restauration sur place (galette-saucisse).

Pour vous inscrire, vous trouverez des coupons d'inscription dans les commerces de la ville de Montauban-de-Bretagne, que vous pouvez renvoyer par courrier ou déposer à l'école ou aux différents points de permanence de Montauban-de-Bretagne :

- accueil de la Paroisse, 10 rue Saint-Éloi, du lundi au samedi de 9h15 à 12h
- café de la Grande Maison « Chez Louissette », 31 rue du Général de Gaulle

Stand au forum des associations le 8 septembre 2018

Et pour tout renseignement

- direction.stmaurice.lapro@orange.fr
- facebook : Groupe Apel St Maurice La Providence Montauban de Bretagne ■

INAUGURATION
Ecole Privée Saint Maurice
Montauban de Bretagne

Après plusieurs mois de travaux, à la rentrée prochaine, l'école Saint Maurice accueillera les classes maternelles de « La Providence ».

VISITE ÉCOLE APERITIF REPAS GRANDE DICTÉE MUSIQUE

Samedi 22 septembre 2018

11h00 : Messe avec bénédiction de l'école
12h30 : Apéritif offert, animé par la Montalbanaise
13h30 : Repas festif (12 € / adulte – 8 € / enfant de moins de 14 ans)

Menu
Jambon à l'os, gratin et poêlée de légumes
Dessert
Verre de vin offert (menu adulte)

A partir de 16h00 : Lâcher de ballons, visite de l'école, divers jeux organisés dans la cour de l'école.
18h00 : Dictée « certificat d'étude »

A partir de 19h30 : Soirée bretonne, animation musicale et restauration sur place.

Toute cette journée se déroulera dans la cour de l'école St Maurice.

Pour toute information
direction.stmaurice.lapro@orange.fr
Modalités d'inscription sur flyers disponibles dans les commerces

HORAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2018/19



Groupe scolaire Joseph Faramin

Pour rappel, à partir du 3 septembre 2018, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ne seront pas reconduits.

La semaine de 4 jours sera rétablie avec les horaires présentés ci-dessous.

Les activités périscolaires seront maintenues pendant la pause méridienne de 11h40 à 13h20.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h00 – 8h20	Temps périscolaire (garderie)			Temps périscolaire (garderie)		
8h20 – 8h30	Temps scolaire (accueil)			Temps scolaire (accueil)		
8h30 – 11h30	Temps scolaire			Temps scolaire		
11h30 – 11h40	Temps scolaire (sortie)			Temps scolaire (sortie)		
11h40 – 13h20	Temps périscolaire (restauration)			Temps périscolaire (restauration)		
13h20 – 13h30	Temps scolaire (accueil)			Temps scolaire (accueil)		
13h30 – 16h30	Temps scolaire			Temps scolaire		
16h30 – 16h40	Temps scolaire (sortie)			Temps scolaire (sortie)		
16h40 – 18h45	Temps périscolaire (garderie et/ou étude)			Temps périscolaire (garderie et/ou étude)		

Restaurant scolaire

Il est rappelé aux familles de bien inscrire les enfants 10 jours avant la date du repas. Vous pouvez néanmoins vous positionner pour toute l'année scolaire. Afin de faciliter le bon fonctionnement de la structure, merci de respecter les dates d'inscription.

L'ensemble du service Périscolaire vous souhaite une bonne rentrée 2018. ■

Virginie FOLLET-BOURBON, Directrice du Pôle périscolaire Joseph Faramin
v.folletbourbon@ville-montaubandebretagne.fr/ Tél. 06 38 97 69 10

JEUNESSE : SOUTIEN AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Vos enfants souhaitent s'investir dans une activité sportive ou culturelle pour l'année 2018/19 ?

Le CCAS peut vous aider à travers son dispositif d'accompagnement. Si vous réunissez les conditions suivantes, vous pouvez bénéficier d'un bon de 15€ par enfant, valable pour une seule inscription :

- être domicilié à Montauban-de-Bretagne,
- être âgé de 6 à 16 ans,
- être bénéficiaire de l'allocation rentrée scolaire ou allocation éducation de l'enfant handicapé,
- inscrire votre enfant dans les associations suivantes : OCM, Familles Rurales, EAPB ou La Montalbanaise.

Présentez-vous au CCAS du 5 septembre au 31 décembre 2018 avec :

- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- attestation allocation,
- attestation inscription à l'activité. ■

SEMAINE BLEUE 2018, SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons

Du 8 au 14 octobre 2018, c'est la Semaine Bleue partout en France !

Ce temps fort nous invite tous à nous sentir concernés par le devenir de notre planète et à nous sensibiliser au vieillissement et aux liens entre les générations. À cette occasion, une journée de partage et de transmission entre générations aura lieu à Montauban-de-Bretagne pour mettre en valeur des initiatives portées par les aînés de notre commune !

Plusieurs ateliers à vocation intergénérationnelle auront lieu en amont. Si vous souhaitez participer à la mise en place de ce temps fort, contactez le CCAS ! ■



LE CCAS A DÉMÉNAGÉ !

Rendez- vous désormais à la Mairie, rue Saint-Éloi

Nouveaux horaires

Les permanences d'accueil au public se déroulent les lundi, mardi et vendredi matin, de 9h à 12h.

Vous pouvez également joindre le CCAS par téléphone pendant les permanences : Camille DESRIAC - Tél. 02 99 06 35 67 - ccas@ville-montaubandebretagne.fr ■



CCAS PÔLE SOLIDARITÉ



1) Lâcher de truite

Avril 2018 - Les lauréats du lâcher de truite organisée par l'ACCA

2) Commémoration

Le 8 mai 2018 lors de la commémoration. Remise du drapeau « Citoyens de la Paix » au Porte-drapeau, ainsi que des insignes à tous les Citoyens et Citoyennes de la Paix de Montauban et de la Chapelle du Lou du Lac.

3) « Montauban, au fil de l'eau »

Jusqu'au 15 septembre, venez découvrir l'expo photos (deux lieux : derrière la mairie et sur les Terrasses du cœur de ville).

4) Rencard du cœur de ville

Un rendez-vous musical qui a eu lieu tous les vendredis du mois de juin lors du marché. L'orchestre de la Montalbanaise a participé à un concours national d'harmonies, organisé par la Confédération Musicale de France. Ils ont obtenu un 1^{er} prix Mention Bien en 1^{ère} division. Le jury a particulièrement relevé une sensibilité et un réel plaisir de jouer ensemble, une très bonne direction, et l'intelligence d'un travail musical cohérent.

5) L'équipe de tournage

Le 26 et 27 juin 2018 ! Une équipe de tournage était présente sur notre territoire... Prochainement, une vidéo promotionnelle sur la commune... Soyez attentif sur les réseaux sociaux... Et n'hésitez pas à partager !

6) Médiathèque en fête

6 et 7 juillet 2018 - De la bonne musique, du soleil, des jeux... Un week-end de festivités !

7) Commune nouvelle

Dans la poursuite du projet, le groupe de travail de la commission Organisation territoriale et service public s'est réuni le 9 juillet 2018.

8 et 9) Fête de la musique

Plusieurs animations et groupes musicaux le 15 juin dernier

10) Boîte à livres

Le but de ce « livre-échange » est le partage et la possibilité de donner à tous les montalbanais un accès à la lecture. Cette initiative gratuite et participative de la ville est fondée sur le civisme et le partage, prenez en soin, refermez bien les portes. Excellente lecture !!

11) Tyrolienne

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants. La tyrolienne est en place depuis le début du mois d'août. Venez la découvrir en famille ou entre amis. Elle est située près de l'étang Saint-Éloi, à proximité du skatepark !

La tyrolienne est destinée aux enfants de 6 à 14ans, sous la surveillance d'un parent ou encadrant.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'annonce animé !

Organisé par la municipalité, le forum des associations aura lieu le **samedi 8 septembre, à la salle Délisse, de 14h à 18h**, afin de répondre au mieux aux attentes et aspirations des associations et de leurs futurs adhérents.

Soixante associations, recensées à Montauban-de-Bretagne, qu'elles soient caritatives, humanitaires, scolaires, sportives, de loisirs, festives ou culturelles, constituent un tissu associatif proposant un très large éventail d'activités et représentant, dans leur ensemble, une source de vitalité au sein de la commune, une citoyenneté active.

Des démonstrations

Ce forum sera l'occasion de se procurer un maximum de documents et de contacts, mais aussi de rencontrer tous les bénévoles sans lesquels la vie associative ne serait pas tout à fait la même. De nombreuses démonstrations sont prévues, notamment par l'OCM Twirling, Tackwondo, Aïkido, mais aussi par Puppel Moon, Galatée, Familles rurales.

Le club canin animera un atelier agility en plein air.

Un stand d'information sapeurs-pompiers sera à la disposition des visiteurs, une occasion pour eux d'être au plus près des montalbanais pour présenter leur mission, et aussi d'expliquer comment on devient sapeur-pompier volontaire. ■

Renseignements auprès de la mairie de Montauban-de-Bretagne

Madeleine GUÉE
Adjointe vie associative

SPORTS

► AUTO-CROSS ET SPRINT-CAR



L'OCM Sports Mécaniques est heureuse de vous accueillir les 15 et 16 septembre pour son traditionnel auto-cross sur une piste entièrement refaite.

Rendez-vous le **samedi 15 septembre après-midi** pour les essais et le **dimanche 16 septembre à partir de 8h**. Petite restauration sur place et repas le dimanche midi. Avec près de 200 pilotes inscrits, le spectacle sera au rendez-vous !

L'OCM Sports Mécaniques remercie les bénévoles, et bien sûr les entreprises de la région, qui sont intervenus de nombreux samedis et qui ont permis la remise en état de la piste.

Prenez note sur votre agenda. ■

Hervé MANCHERON, Président de l'OCM Sports Mécaniques
herve2603@orange.fr

► VENEZ DANSER AVEC L'ASSOCIATION PURPLE MOON !

Reprise des cours de danse orientale tribale le mardi 18 septembre 2018 à 18h pour les enfants (à partir de 8 ans) et 19h30 pour les adultes.

Au programme: danse freestyle, qui s'adaptera aux envies des enfants, et danse orientale tribale fusion pour les adultes.

Des stages seront également proposés au cours de l'année (danses tziganes, folklores, ATS®, etc.).

Plus d'infos : www.purplemoon.fr ou 06 13 60 44 02

Au plaisir de danser avec vous! ■

Association Purple Moon, Déborah FRANCOIS
Professeuse de danse

► OCM SECTION GYM FORM

Nouveauté ! L'OCM section GYM FORM affiliée à l'EPGV

Pour la rentrée de septembre : nouveaux cours et nouvelles animatrices sportives. Les cours enfants continueront à la salle de gym les mercredis et samedis matin. Pour les adultes, les cours de fitness (renforcement musculaire, cardio, circuit training, etc.) se dérouleront le lundi et le mardi de 19h30 à 20h30 avec Snézana, et un nouveau cours de step avec Émie aura lieu le mercredi de 20h30 à 21h30 - Salle Délisse.

Les cours de marche nordique avec Snézana se poursuivront les lundis et mercredis. N'oublions pas nos seniors avec la gym douce les lundis et mardis matin. ■

Inscriptions au forum des associations

Marie-Line MOUZAN, Secrétaire
Tél. 07 81 36 56 87
marielinemouazan@gmail.com

► PEACE RUN

La Peace Run, « Course pour la Paix », est un relais international de course à pied qui symbolise l'aspiration universelle pour un monde plus harmonieux. Tout au long du chemin, des gens de tous âges et de tous milieux participent à la Peace Run en faisant quelques pas ou quelques kilomètres avec le flambeau, apportant ainsi leurs espoirs et leurs rêves dans un élan d'amitié et de bonne volonté.

Cette course arrivera à Montauban-de-Bretagne le **mardi 18 septembre 2018 à 13h**.

Les organisateurs de cette course internationale sollicitent les sportifs, les enfants (allure jogging) de tous niveaux et de toutes disciplines à participer à ce relais et à porter le flambeau sur une distance, qui peut être courte.

Plus de détail sur l'étape : au départ de Saint Malo pour se rendre à Redon, 130 kms. Ils arriveront de Bécherel, traverseront la ville, direction Iffendic. Le groupe est constitué d'une douzaine de coureurs de diverses nationalités. L'arrêt prévu à Montauban-de-Bretagne est d'une demi-heure. Plus d'information sur peacerun.org

Les horaires seront communiqués sur le site de la ville et les réseaux sociaux !

► OFFICE CANTONAL DES SPORTS DE MONTAUBAN-DE-B.



Fort de ses six salariés, l'Office Cantonal des Sports de Montauban-de-Bretagne propose de multiples interventions sportives en direction d'une grande diversité de publics sur tout le territoire, et notamment sur Montauban :

À destination des enfants de 6 à 8 ans

• Créneau multisport / Mercredi 16h30-17h30
Salle Délisse

À destination des personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, TMS, cardio-vasculaire, etc.)

• Gym Santé / Lundi 11h-12h / Centre Victor Hugo
• Marche Santé / Jeudi 9h30-10h30 / Étang Saint-Éloi

À destination des personnes atteintes de cancer

• Activités Physiques Adaptées / Jeudi 16h-17h
Salle Hamon à l'étage - Gym

Pour plus de renseignements, veuillez contacter
Élise Dutertre au 07 69 39 15 33 ■

Anne-Sophie LE CROM, Coordinatrice Sport, Santé & Handicap
07 83 41 16 52 / coordination.ocs.montauban@gmail.com

LOISIRS

► COURS D'ANGLAIS

L'association Familles Rurales de Montauban-de-Bretagne propose des cours d'anglais à la rentrée prochaine 2018/19, dispensés par un professeur diplômé. Ces cours d'1h15 ont lieu en fin d'après-midi et en soirée, les lundis et mardis, par petits groupes de niveau, à Montauban au centre des loisirs (20, rue des Chênes).

Inscription le 8 septembre au forum des associations.

Tests de sélection des niveaux : mardi 11/09 - 20h - Centre de loisirs
Début des cours le 17 septembre ■

Renseignements
06 75 76 77 70 / 06 82 14 50 83 / 02 99 09 20 59 (heures repas)

► 19^E BRADERIE SAINT-MICHEL

La 19^e braderie de la Saint-Michel se déroulera le dimanche 30 septembre.

Un rendez-vous en centre-ville qui réunit plusieurs centaines de bradeurs : un moment unique dans la vie montalbanaise. Dès à présent, on peut annoncer la présence exceptionnelle de l'orchestre de La Montalbanaise, sur le temps de midi, pour une prestation à l'heure du déjeuner.

Du nouveau cette année avec la **réservation possible par internet pour les particuliers**, ouverte du 9 juillet au 29 septembre sur : <https://www.mybrocante.fr/ad/44375>

Paiement uniquement par carte bancaire.
Cependant, une permanence sera assurée (si emplacements restants) les samedis 8 et 22 septembre de 8h30 à 12h30 (lieu à déterminer). ■

Contact : 06 98 91 26 80 ou braderie.montauban35@gmail.com

OCM Section Basket & Montauban Animation
Alexis CONNAN, membre bureau

► TRAVERSÉE DU MONT SAINT-MICHEL

L'association « Les chemins buissonniers » organise une sortie au Mont Saint Michel le **dimanche 16 septembre**.

Au programme :

- 8h : départ Ciné-Montal
- 10h-12h : randonnée normande
- 12h : pique-nique « tiré du sac »
- 13h15 : « départ traversée » à Saint-Léonard (commune de Vains)
- 13h30 : traversée commentée « le Chemin des Grèves » avec un guide en aller-retour
- 16h45 : arrivée au Mont Saint-Michel. Temps libre de 45 mn à 1h sur place
- 19h30 : retour à Saint-Léonard
- 21h environ : arrivée à Montauban

Ces horaires sont indiqués pour un transport en car.

Coût : 32€

Inscription pour le 1^{er} septembre, si possible par mail :

cheminsbuissonniers35360@gmail.com

Carte de l'association = 15€/an pour toute la famille

Renseignements : 06 84 22 52 67

Nos autres rendez-vous : après-midi débroussaillage (voir affichage panneau lumineux) le 10 novembre, randonnée 14h, assemblée générale 16h30 + repas ■

Laurence DELAUNAY, Co-présidente Familles Rurales

► CONCOURS NATIONAL D'AGILITY 2018

Le club canin montalbanais organise un concours d'agility, le **samedi 29 septembre et dimanche 30 septembre**, au complexe sportif André Robert, de 8h à 18h. Deux cents équipes de compétiteurs seront au rendez-vous.

Venez nombreux les encourager !

Entrée gratuite, buvette et restauration sur place ■

Marine AUROUSSEAU
Secrétaire du Club Canin Montalbanais
ma.aurousseau@orange.fr



© Amélie Parthaleux

► OCM ÉCHECS

La 10^e année de fonctionnement de la section Échecs est terminée. Elle compte 34 licenciés. Trois équipes sont engagées en championnats adultes, ce qui permet à une vingtaine de joueurs de faire de la compétition.

Cependant, on peut aussi venir pour apprendre à jouer ou participer en loisir. Chez les jeunes, les cours sont assurés tous les vendredis de 18h à 19h. Ces jeunes peuvent aussi, s'ils le désirent, participer à des rencontres « Découverte et Approfondissement », mises en place par le Comité d'Ille-et-Vilaine. Ces rencontres, très conviviales, permettent aux débutants de connaître la compétition sans contrainte, ni pression. ■

Renseignements et inscriptions lors du forum des Associations le 8 septembre, ou au 06 60 39 86 32

Claude DANET, Président
cldanet@wanadoo.fr

CULTURE

► LA RENTRÉE MUSICALE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

La rentrée musicale de l'école de musique du Pays de Brocéliande se fera le **lundi 10 septembre**. Des inscriptions sont toujours possibles en batterie, flûte, cor, trombone, tuba, clarinette et accordéon diatonique. En découverte musicale, il est toujours possible de s'inscrire en jardin 4 ans, éveil 5/6 ans et multi-instruments.

Heures d'ouverture de l'école de musique :

- lundi et vendredi de 14h à 18h
- mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- mercredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 19h ■

École de musique du pays de Brocéliande, Jean CHAVANNE
Professeur Coordinateur



► BRETAGNE SOLIDARITÉ PÉROU BOLIVIE FÊTE SES 30 ANS

Cette année, l'association Bretagne Solidarité Pérou Bolivie fête 30 ans de soutien auprès des différents projets mis en œuvre au Pérou et en Bolivie. Depuis le soutien d'une cantine populaire à Huariaca, petit village des Andes péruviennes, l'association a peu à peu développé ses engagements en aidant au financement d'autres projets à Lima, mais aussi en Bolivie. Heureux de ces trente années de collaboration, dix membres du CA vont rejoindre nos partenaires andins cet été pour fêter ce bel anniversaire avec eux.

Vous avez, quant à vous, peut-être reçu une invitation pour venir partager le retour de cette expérience avec nous, le 15 septembre prochain ? Sinon, nous vous donnons rendez-vous le 23 mars 2019 pour un délicieux repas péruvien ! ■

Association Bretagne Solidarité Pérou Bolivie, Emmanuelle GOURMELON, Co-présidente
manuegourmeton@yahoo.fr / 06 77 64 21 53

"SYLVIA OU LA NYMPHE DE DIANE", 8 ET 9 JUIN 2018, SALLE DES FÊTES DE MONTAUBAN



► RENTRÉE SCOLAIRE 2018/19 DE L'ÉCOLE DE DANSE CLASSIQUE

Éveil à la danse dès 4 ans

Un mois de cours à l'essai et gratuit pour tous les nouveaux inscrits

Tarifs dégressifs

Chèques Vacances ANCV et coupons sport ANCV acceptés

Renseignements et inscriptions

À partir du mercredi 5 septembre 2018, de 10h30 à 18h30, à l'école de danse, et en septembre, tous les mercredis durant les heures de cours

Réinscriptions

Mercredi 5 septembre de 10h30 à 18h30 en continu

Permanence assurée au forum des Associations de Montauban, samedi 8 septembre 2018, de 14h à 18h, à la salle Délisse

Reprise des cours

Mercredi 12 septembre 2018 ■

Guyène LOUVEL

Professeur de danse classique depuis 34 ans à Montauban
06 81 44 65 55 / guyenelouvel.galatee@neuf.fr

► COLLECTE DE PHOTOS

Monsieur Cœurdray souhaite collecter les photos de groupe à partir de l'année 1946 des « Gars de la classe » de Montauban-de-Bretagne, c'est-à-dire les hommes nés à partir de 1930, qui défilaient en ville avec un béret ou même une cocarde en 1950, l'année de leurs 20 ans, avant de partir faire leur service militaire.

Les Montalbanais qui en possèdent peuvent l'envoyer par mail à yves.coeurdray@gmail.com

Pour scanner vos documents en mairie, contacter Mme Martine FRAPPIN, adjointe aux commerces et tourisme :

commerce-montaubandebretagne@hotmail.fr ■

► MONTAUBAN ANIMATION - PROGRAMMATION DE LA RENTRÉE 2018

À noter que pour la première fois à Montauban-de-Bretagne, sera organisé un spectacle dans le cadre du festival « Le Grand Soufflet » 2018, dont c'est la 23^e édition.

• Samedi 22 septembre : FEST NOZ

Animé par les groupes Estran, Traou Dezhi et le duo Sérot/Janvier

Salle des fêtes de Montauban à partir de 20h30

Tarif : 7€

• Vendredi 12 octobre : SPECTACLE DU FESTIVAL « LE GRAND SOUFFLET »

Avec le groupe Rodéo Spaghetti et l'école de musique du Pays de Brocéliande.

Rodéo Spaghetti : hyper énergique et cinématographique, il communique sa joie de vivre et électrise la dance floor. Un spectacle de chansons prises et reprises à la sauce piquante, pour tous les âges, tous les publics, tous les horizons.

L'EMPB animera la première partie du spectacle.

Salle des fêtes de Montauban à partir de 20h30

Plein tarif : 8€ - Tarif réduit : 6€

Réservation au 06 19 87 55 51 ou au 07 86 87 74 30

• Vendredi 19 octobre : SOIRÉE CONTES ET CHÂTAIGNES

Soirée organisée au château de Montauban avec la conteuse « Marie Chiff' Mine »

19h pour le repas et 20h15 pour la soirée Contes

Tarif : 6€ avec châtaignes et bolée de cidre, 15€ avec repas

Inscriptions au 06 85 47 34 34 - Nombre de places limité

• Dimanche 28 octobre : SORTIE MYCOLOGIQUE EN FORÊT DE MONTAUBAN

Animée par un mycologue, en collaboration avec la pharmacie de Brocéliande

Rendez-vous à 9h au centre Victor Hugo, où un café vous sera offert avant le départ de Montauban pour se rendre en forêt.

Participation libre

Réservation possible pour toutes ces manifestations au forum des associations, ou montauban.animation@gmail.com ■



► CLASSES 8

Les classes 8 de Montauban-de-Bretagne auront lieu le **samedi 1^{er} septembre**.

Au programme de la journée :

- 10h30 : messe
- 11h30 : dépôt de gerbe devant le monument aux morts avant la photo souvenir à la mairie
- 12h30 : repas (32€/adulte et 14€/enfant)
- soirée dansante (repas : 5€/adulte et 3€/enfant)

Inscription au 06 80 68 16 98 ou au bar « La Grand'Maison » ■

Noémie GORRÉ

classes.mtb@gmail.com / 06 85 96 49 04



L'ÉQUIPE ORGANISATRICE DES CLASSES 8

FÊTE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE 2018

Les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion pour la ville de Montauban-de-Bretagne d'ouvrir la chapelle de Lannelou et d'y installer des expositions.

Les maquettes de bateaux de Pierre-Louis Satie, un passionné multi-cartes : peinture, vidéo, photo, reliure... et maquettes y seront présentées. Nouvellement montalbanais, Pierre exposera des bateaux anciens : L'Hermione, La Belle, Le Charlemagne... dont il a fabriqué l'ensemble des pièces. Vous découvrirez aussi la maquette de l'avion Bréguet 14 et celle en construction d'Hirondelle 2.

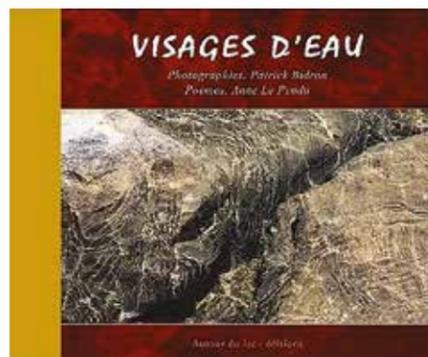
Des démonstrations de fabrication de cordages seront faites et vous pourrez également admirer son talent et ses peintures.

Vous pourrez voir une deuxième exposition, celle des **photographies réalisées par le photographe amateur Patrick Bidron**, et tirées du livre "Visages d'eau". De belles images qui permettent d'aborder l'eau sous différents aspects et d'en transmettre l'émotion infinie devant tant de beauté naturelle. ■

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Expositions de 10h à 18h
Visite libre et gratuite

Madeleine GUÉE, Adjointe vie associative, culture & animations



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 8 septembre à 11h, salle Germinal, la municipalité accueillera les nouveaux habitants de la commune pour leur présenter notre ville (une invitation a été envoyée).

Pour les nouveaux montalbanais, montalbanaises qui n'ont pas réceptionné d'invitation, nous vous prions de bien vouloir vous faire connaître en mairie. ■



► GROUPE MAJORITAIRE

La cigale et la fourmi

Il arrive que l'on nous reproche de contribuer à endetter lourdement la commune. Ces propos semblent faire écho à la fable de La Fontaine "La cigale et la fourmi". *La cigale ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue.* Nous aurions les bonnes communes qui mesurent leurs dépenses, épargnent pour faire face aux aléas (la fourmi) et les mauvaises communes qui dépensent inconsidérément (la cigale). Ainsi, nous aurions passé notre temps à chanter.

S'endetter pour satisfaire ses besoins

Qui n'a pas eu recours à l'endettement ? Nous avons tous ou presque acheté notre voiture à crédit pour acquérir ce bien précieux qui permet d'aller au travail ou de promener sa famille. Qui ne s'est pas endetté pour acquérir un logement, parfois pendant 20 ans ? Faute de quoi, il eût été impossible de réaliser cet achat. On comprend ainsi que s'endetter, c'est se donner les moyens de satisfaire les besoins que nous considérons comme essentiels. Et que dire du crédit à la consommation ? C'est oublier ce principe simple : s'endetter participe à l'activité économique et crée de la richesse en transformant l'argent ainsi dépensé en biens ou services.

L'endettement de la commune : une nécessité

Que dire d'un maire qui se vanterait d'une bonne gestion et d'avoir constitué une cagnotte qu'il arborerait fièrement comme le gage d'une gestion saine, alors que les services publics seraient déficients, les routes mal entretenues, les équipements négligés ?

Oui, nous avons endetté la commune. Nous avons rénové le centre-ville, transformé le plan de circulation, participé à la revivification du centre commercial : relancé la dynamique de notre commune. Nous avons construit l'échangeur pour fluidifier les flux et tranquilliser le centre. Nous avons réhabilité les équipements (salle Déglise, école Joseph Faramin), etc. Ce sont des investissements lourds qui ont été réalisés.

En faisant le choix de l'endettement, nous avons voulu doter notre commune des infrastructures et équipements nécessaires, maintenir les services publics indispensables. S'endetter, c'est faire les bons choix, préparer l'avenir et contribuer à être le moteur de l'activité économique dans nos territoires. Alors, vive l'endettement !

Mais un endettement mesuré

Alors, cigale ou fourmi ? Nous n'avons jamais dépassé nos capacités financières afin de préserver des marges de manœuvre. La conjoncture économique des taux bas nous facilite la tâche. Il est possible d'évaluer le taux d'endettement normal pour une commune : dans 4 ans, la dette sera déjà allégée sur les investissements que nous venons de réaliser. En clair, notre capacité d'endettement est telle qu'en 2021, le ratio de désendettement sera revenu à 5,7 ans (la norme est de 8 ans). Notre commune dispose d'une épargne brute qui lui offre des capacités d'action sans mettre en danger nos finances.

Le groupe de la Majorité

PERMANENCES

Armée de Terre

Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 14h à 16h à la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Informations ou RDV :
Centre de Recrutement (CIRFA)
Tél. 02 57 21 80 21 ou 02 57 21 80 18

Conseil architecte

Permanence gratuite - Karine Gaudin
2^e jeudi du mois de 14h à 17h sur RDV à la mairie de Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 42 55

Point accueil emploi

46, rue de St Malo - Manoir de la Ville-Cotterel
35360 Montauban-de-Bretagne
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur RDV
pae.montauban@stmeen-montauban.fr
Tél. 02 99 06 53 22.

Permanence Habitat CDHAT

(bénéficiez d'aides financières pour vos travaux)
2^e mercredi du mois de 14h à 16h à la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban
Informations au 02 99 28 46 50

Conciliateur en justice

Sur RDV au 02 99 06 42 55 à la mairie
le 1^{er} jeudi du mois de 8h30 à 12h

C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Pas de permanence
Contacter www.ameli.fr ou par téléphone 3646

Assistants sociaux du CDAS

Sur RDV auprès du CDAS de Montfort-sur-Meu
Tél. 02 99 09 15 53

R.I.P.A.M.E. (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants)

Sur RDV - Contact : 02 99 61 74 14
Pas de permanence en mairie, mais à la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

Assistante sociale de la CPAM (suivi arrêt maladie)

Le jeudi (semaines paires) 9h > 12h sur RDV
au 02 22 93 70 70

MSA

Permanence à l'Hôtel Montfort Communauté
Sans RDV le matin du mardi au vendredi
et sur RDV au 02 99 01 80 73

TRÉSOR PUBLIC

45, rue de Brest - 35360 Montauban-de-Bretagne
www.impots.gouv.fr - Tél. 02 99 06 40 26
Lundi > vendredi : 8h30 > 12h - 13h30 > 16h
Fermé le mercredi

Séances de vaccinations

1 jeudi après-midi par mois sur rendez-vous
CDAS Pays de Brocéliande
26, bd Carnot - 35160 Montfort-sur-Meu
Standard : 02 99 09 15 53 - Direct 02 99 09 16 47

PERMANENCES DES ÉLUS

Serge JALU, Le Maire

Lundi de 10h à 12h - Sur RDV en semaine

Christine LE FUR, 1^{ère} adjointe Finances Locales

Mardi de 10h à 12h

Yves FERRÉ, adjoint aux Affaires Sociales et co-organisateur des animations communales

Lundi de 10h à 12h

Madeleine GUÉE, adjointe à la Vie associative, Animations, Culture

Vendredi de 14h30 à 16h30

Roland LE BIAVAN, adjoint à l'Urbanisme, Aménagement de l'espace

Samedi de 10h à 12h

Nicole DANIEL, adjointe aux Affaires Scolaires, Petite Enfance, Jeunesse

Mercredi de 10h à 12h

Patrice BUNOUF, adjoint à la Communication

Jeudi de 10h à 12h

Martine FRAPPIN, adjointe au Commerce local, Tourisme

Samedi de 10h à 12h

Daniel COMMEUREUC, adjoint aux Bâtiments communaux, Cadre de vie

Samedi de 10h à 12h

contact@ville-montaubandebretagne.fr
Tel. 02 99 06 42 55

NUMÉROS D'URGENCES

Pompiers : 18
Gendarmerie nationale : 17
Samu : 15 (en cas d'absence du médecin traitant)
Pharmacie : pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, contactez le 3237 depuis un poste fixe.
N° unique d'appel d'urgence en Europe : 112

COMPTE RENDU CONSEILS MUNICIPAUX

6 JUIN 2018

Le conseil municipal :

- Prend acte de la mise à jour statutaire relevant des compétences obligatoires GEMAPI à compter du 1^{er} janvier 2018 ;
- Approuve l'adhésion de la CCSMM à l'EPTB Vilaine et au Syndicat mixte de portage du Sage Rance Frémur Baie de Beausaie ;
- Approuve le rapport de la CLECT élaboré suite à la réunion du 25 avril 2018 ;
- Décide de lancer la réflexion de création d'une commune nouvelle entre les communes de Saint M'Hervon et Montauban-de-Bretagne et souhaite, sous réserve des réflexions menées et des décisions souveraines des deux organes délibérants, une création administrative de cette commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019. Il approuve la création et la composition des Comités de Pilotage interne et élargi, ainsi que des commissions thématiques spécifiques tels que présentées ;
- Approuve les nouveaux tarifs du Service Public de l'Assainissement Non Collectif tel que présenté ;
- Approuve la modification du contrat en cours d'exécution du lot n°8 pour un montant de 599€ HT, et du lot n°11 pour un montant de 1 931€ HT concernant les travaux de l'Hôtel de ville ;
- Approuve la modification du contrat en cours d'exécution du lot n°2 pour un montant de 22 932€ HT dans le cadre des travaux de réaménagement urbain Cœur de Ville ;
- Approuve le présent cahier des charges du projet d'Appel à Projet Commercial et autorise M. le Maire, ou son représentant, à lancer la consultation pour retenir un porteur de projet ;
- Approuve l'établissement de la servitude sur les parcelles ZK21 et ZK0174 ;
- Approuve l'établissement de la servitude sur les parcelles B839, ZD0123 et ZD20 ;
- Donne un avis favorable au projet présenté par la SCEA GARNIER ;
- Décide de déclasser l'immeuble sis La Hucherais et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune ;
- Décide d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés pendant la durée de l'expérimentation, et approuve la convention d'expérimentation à conclure avec le CDG35, qui concernera les litiges portant sur des décisions nées à compter du 1^{er} avril 2018, sous réserve d'une adhésion de la collectivité au principe de médiation préalable obligatoire, et sous condition d'une saisine du médiateur dans le délai de recours contentieux ;
- Approuve la création des postes correspondants au 1^{er} juillet 2018, et supprime les postes d'origine ;
- Autorise la reprise au nom de la commune et la remise en service, pour de nouvelles inhumations, des concessions n° E.200, E.051, E.083, E.110, H.021 en état d'abandon.

12 JUILLET 2018

Le conseil municipal :

- Approuve la fixation des honoraires de maîtrise d'œuvre sur la base de l'estimation de l'opération au stade des résultats d'appel d'offres (121 606,60€ HT), et approuve l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la reprise des désordres de 4 logements de la gendarmerie ;
- Approuve la fixation des honoraires de maîtrise d'œuvre sur la base de l'estimation de l'opération au stade des résultats d'appel d'offres (443 450,87€ HT), et approuve l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de 6 logements de la gendarmerie ;
- Approuve la modification du contrat en cours d'exécution du lot n°6 pour un montant de 905,14€ HT, et du lot n°11 pour un montant de 1 431,34€ HT, concernant la réhabilitation et l'extension de l'Hôtel de ville : avenants aux marchés de travaux [1.1] ;
- Approuve le projet d'extension de la salle de sports E. Hamon et fixe l'enveloppe financière à 450 000€ HT ;
- Approuve la vente de livres, cds, cdroms et dvd, et fixe les prix de vente à 0,50€, 1€ et 2€ ;
- Approuve le versement d'une subvention au Comice Agricole Intercommunal pour la fête de l'agriculture 2019 et fixe son montant à 4 265,60 € ;
- Approuve la décision modificative du budget général ;
- Approuve l'ajout à la grille générale des tarifs, la vente de copeaux de bois et fixe le tarif à 15€ la tonne ;
- Donne un avis de principe favorable au projet d'installation d'une surface commerciale en entrée nord de la ville ;
- Approuve la modification du tableau des effectifs ;
- Approuve la cession de voie sis au lieu-dit La Hucherais. La commune ne reprendra pas cette nouvelle voie à son compte et fixe le prix de cession à 15€ le mètre carré ;
- Approuve la cession d'un terrain d'une surface approximative de 245 mètres carrés, à l'entreprise « Les Couleurs du Vignoble » ou toute autre entité s'y substituant, et fixe le prix de cession à 146€ le mètre carré ;
- Approuve ce projet de confortement des services à la population et une densification/mixité de logements sur le secteur s'établissant du n°20 au n°24 de la rue de Brest, marqué par le linéaire s'étalant depuis le commerce de vêtements à l'angle de la rue de la Hamelinaye et de la rue de Brest jusqu'au bâtiment qui accueillait un garage de réparation de véhicules, dont l'activité n'existe plus, et qui est actuellement sans affectation, et précise que celui-ci sera intégré au PLU actuellement en cours de révision.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie ou sur le site de la Ville : www.montauban-de-bretagne.fr

Prochains conseils municipaux, à 20h, salle Germinal de la mairie : 6 septembre et 4 octobre 2018

SEPTEMBRE

- ▶ **1^{er} Repair Café**
Centre Victor Hugo - 9h30 > 12h30
Association Les ColocaTerre
- ▶ **1^{er} Classes 8**
Journée à partir de 10h30 - Municipalité
- ▶ **8 Forum des associations**
Salle Délisse - 14h > 18h - Municipalité
- ▶ **8 Accueil des nouveaux arrivants**
Salle Germinal - 11h - Municipalité
- ▶ **8 Braderie de la médiathèque**
Médiathèque - 10h > 18h - Médiathèque
- Bourse aux vêtements Automne-Hiver 2018**
Salle des fêtes - Association Familles Rurales
- ▶ **12 Dépôts public** - 14h > 19h
- ▶ **13 Dépôts public** - 9h > 12h30
- ▶ **14 Vente** - 9h > 20h30
- ▶ **15 Vente** - 9h > 17h
- ▶ **13 Réunion Commune nouvelle**
Salle polyvalente Ti An Holl à Saint M'Hervon - 19h - Municipalité
- ▶ **15 30 ans Asso BSPB**
Centre de loisirs - Journée
Association Bretagne Solidarité Pérou Bolivie
- ▶ **15/16 Auto-Cross**
Circuit Ville Thual - OCM Sports Mécaniques
- ▶ **15/16 Randonnées cyclo**
Centre Victor Hugo - OCM Section Cyclotourisme
- ▶ **16 Fête du Patrimoine**
Chapelle de Lannelou - 10h > 18h - Municipalité
- ▶ **16 Traversée du Mont Saint-Michel**
Ciné-Montal - Départ 8h - Les Chemins Buissonniers
- ▶ **22 Inauguration Saint-Maurice La Providence**
École St-Maurice La Providence - Journée
- ▶ **22 Fest Noz**
Salle des fêtes - 20h30 - Montauban Animation
- ▶ **29/30 24h de 4 L**
Circuit Ville Thual - Breizh 4 L
- ▶ **29/30 Concours national d'agility**
Salle André Robert - 8h > 18h - Club Canin Montalbanais
- ▶ **30 19^e braderie vide-grenier Saint-Michel**
Centre-ville Montauban - 8h > 18h - OCM Section Basket et Montauban Animation
- ▶ **30 Marche de solidarité**
Départ salle paroissiale - 9h30 - Association Bretagne Solidarité Pérou Bolivie et JSB Randonnée Loisirs
- ▶ **30 70^e anniversaire Association Familles Rurales**
Salle des fêtes - Association Familles Rurales

OCTOBRE

- ▶ **6 Repair Café**
Centre Victor Hugo - 9h30 > 12h30
Association Les ColocaTerre
- ▶ **8 > 14 Semaine bleue 2018**
Journée - CCAS
- ▶ **12 Spectacle du festival "Le Grand Soufflet"**
Salle des fêtes - 20h30 - Montauban Animation
- ▶ **19 Soirée Contes et Châtaignes**
Château de Montauban - 19h - Montauban Animation
- ▶ **28 Sortie mycologique en forêt de Montauban**
Centre Victor Hugo - Départ 9h - Montauban Animation



PROCHAIN MONTAL'INFO

Le prochain journal d'informations municipales paraîtra fin octobre 2018.

Merci d'envoyer vos informations par le biais du formulaire en ligne sur :

www.montauban-de-bretagne.fr
pour le 30 septembre 2018.